

## Bac : un premier jour sans incident, malgré la grève

Plusieurs syndicats d'enseignants ont appelé à déposer des préavis de grève à partir d'hier lundi, premier jour du baccalauréat. La mobilisation annoncée a-t-elle perturbé les épreuves de spécialité ? Nos rédactions locales ont rapporté quelques rassemblements devant des lycées, comme à Laval, en Mayenne, ou Morlaix, dans le Finistère. Mais pas de quoi perturber le bon déroulement de ce premier jour du bac. L'Éducation nationale n'avait constaté aucun incident dans les 2 600 centres d'examen. Les épreuves se poursuivent aujourd'hui et demain.

## Racisme, harcèlement... Sept policiers jugés en appel à Nancy

La « meute » de la Bac (Brigade anti-criminalité) de nuit de Nancy, en Meurthe-et-Moselle, n'a pas fini de faire parler d'elle. Condamnés en première instance à des peines de six à dix-huit mois de prison avec sursis pour harcèlement et injures racistes envers des collègues, sept policiers de la brigade anticriminalité sont rejugés en appel. L'un des agents, décrit comme le meneur, avait aussi reçu une interdiction définitive d'exercer le métier de policier. Le procès, qui s'est ouvert hier matin, doit se dérouler jusqu'à vendredi. Parmi les parties civiles, l'association SOS Racisme, et les quatre policiers qui ont porté plainte, une femme et trois hommes, dont un brigadier-chef.

## Un policier accuse Éric Coquerel (LFI) de l'avoir frappé, l'élus dément

Une enquête pour « violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique » a été ouverte après une plainte déposée par un policier accusant le député LFI Éric Coquerel de l'avoir frappé au visage, hier matin, a indiqué le parquet de Bobigny. Ce dernier était présent à une opération de déblocage de camions-bennes à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Le policier accuse l'élus de lui avoir porté un coup à la suite d'un mouvement de foule. « **Je démens formellement cette accusation** », a réagi Éric Coquerel auprès de l'*AFP*.

## Le PDG du Groupe Avec peut reprendre ses fonctions

La chambre d'instruction de la cour d'appel de Grenoble (Isère) a autorisé, jeudi dernier, Bernard Bensaïd, PDG de Avec, à diriger les Établissements de santé privés du groupe, à l'exception d'un groupe hospitalier de Grenoble, a annoncé hier la société. En janvier, le dirigeant avait été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire pour « prise illégale d'intérêts » et « détournement » dans le cadre du rachat de cette

clinique grenobloise. Le groupe Avec compte plus de 200 établissements dans le secteur de la santé, dont deux à Saint-Lô et Coutances (Manche).

Poubelles : l'effet des réquisitions se fait sentir

Le nombre de tonnes d'ordures non ramassées dans les rues de Paris a légèrement baissé hier, à 9 300 tonnes, contre 9 600 dimanche, sous l'effet des réquisitions décidées par la préfecture. Les éboueurs sont en grève depuis deux semaines contre une réforme des retraites qui porterait leur âge de départ de 57 à 59 ans.

Energie : le guichet attend les TPE

Les entreprises peuvent déclarer leurs factures d'électricité et de gaz, pour les mois de janvier et février – les demandes doivent être actualisées tous les deux mois. Le guichet d'aides est accessible depuis hier sur la page d'accueil du site des impôts (*impots.gouv.fr*). Selon le gouvernement, 35 à 40 % des entreprises éligibles (artisans, commerçants, très petites et moyennes entreprises) n'ont pas encore fait la demande.



Les élèves de terminale ont commencé à passer leurs épreuves anticipées de spécialités du baccalauréat 2023, hier, comme ici au lycée Bréquigny de Rennes. Vincent Michel, Ouest-France